



VILLE DE SAINT-LAZARE
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1092 (Arts 345 et 362 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c. C-19)

Le 8 septembre 2020, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 1092 dont le titre, ci-dessous copié, précise l'objet :

Règlement numéro 1092 instaurant le programme « Rénovation Québec, volet maisons lézardées / Ville de Saint-Lazare » (2020-2021) »

Conformément aux exigences législatives, ce règlement a reçu l'approbation de la Société d'habitation du Québec le 11 septembre 2020. Cette date marque l'entrée en vigueur du règlement.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal dont les heures d'ouverture sont précisées sur le site Internet de la Ville. Des copies du règlement peuvent être délivrées à la suite du paiement des frais exigibles. Toutefois, il est déjà disponible sur le site Internet de la Ville, sans frais, <http://www.ville.saint-lazare.qc.ca/projetsdereglements>. Ce texte sera éventuellement transféré à la section suivante du site Internet : <http://www.ville.saint-lazare.qc.ca/reglements>

Nathaly Rayneault, avocate, oma
Greffière et directrice
Service du greffe et du contentieux

Notre ☎ : 0230-210 (43 375)

Z:\0200 - GC\0230 - LP_REG\0230-200 - REG\0230-210 STLZ\1000-1099\1092_Maisons lézardées 2020-2021
(43375)\2020-09-14_AP EEV.doc

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1092 (Arts 345 et 362 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c. C-19)

Je certifie que l'avis ci-dessus a été :

- [1.] publié le 16 septembre 2020 dans le journal « La Voix Régionale de Vaudreuil-Soulanges »;
- [2.] affiché le 14 septembre 2020 à l'hôtel de ville;
- [3.] publié sur le site Internet de la Ville le 14 septembre 2020.

Saint-Lazare, le 16 septembre 2020,

Nathaly Rayneault, avocate, oma – MPA, LLM
Greffière et directrice
Service du greffe et du contentieux
Ville de Saint-Lazare

Notre ☎ : 0230-210 (43 375)

Z:\0200 - GC\0230 - LP_REG\0230-200 - REG\0230-210 STLZ\1000-1099\1092_Maisons lézardées 2020-2021
(43375)\2020-09-14_AP EEV.doc